



PROTECTION DES CULTURES

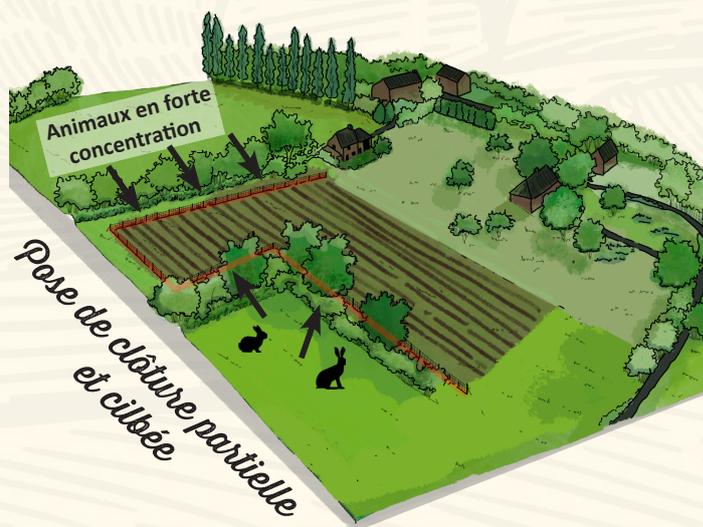
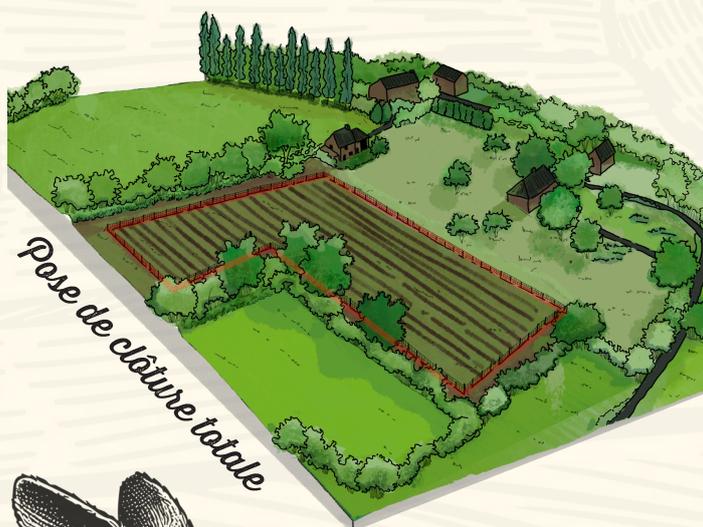
Le filet électrifié

PROTECTION DES CULTURES PAR LE FILET ÉLECTRIFIÉ



Pour protéger temporairement les cultures des dégâts de la faune sauvage terrestre, il est possible d'avoir recours aux filets électrifiés. Créant une barrière physique, ces outils se révèlent très efficaces contre le lapin, le lièvre, le blaireau, etc.

La pose doit cependant respecter des règles impératives, faute de quoi la protection ne sera pas assurée !



01 AVANT LA POSE

Selon la taille et la configuration de la parcelle, plusieurs poses sont possibles :

- **Clôture totale** : protection maximale, mais nécessite plus de matériel et de temps de pose/dépose.
- **Clôture partielle et ciblée** : là où les animaux sont en forte concentration, et afin de barrer les voies de circulation (terriers, passages récurrents). Manipulations et investissements moindre, mais protection plus incertaine.
- **En fonction de l'espèce**, la hauteur du filet varie : 65 cm pour les lapins et blaireaux, et 110 cm pour les lièvres.

La végétation et le sol ne doivent pas entrer en contact avec les parties électrifiées du filet (au-dessus du premier fil). Il est recommandé de poser le filet à **au moins 1m des talus, haies, buissons, etc.** Idéalement, poser sur une terre travaillée ou sans végétation. Installer les filets dans le sillon laissé par la roue du tracteur peut faciliter la pose.





Hauteur de filet lièvre : 1,10 m



Hauteur de filet lapin : 0,65 m

1m des talus, haies, buissons, etc.

Jambe de force

Le premier fil (celui du bas), n'est pas électrifié.

pose de « piquets sardines »

Tendus à la verticale, sans bâillements

Poste de clôture, équipé d'un panneau solaire

02 LA POSE

1. Les filets doivent être **posés tendus à la verticale, sans bâillements**, afin de **bénéficier de la hauteur maximale** du filet et de **prévenir les passages d'animaux par le dessus**. Pour ce faire, des piquets de clôtures sont plantés autant que nécessaire. Aux extrémités et aux angles, la **mise en place d'une jambe de force** permettra à l'ensemble du dispositif d'être parfaitement tendu.
2. **Le premier fil (celui du bas), n'est pas électrifié**, afin que le filet puisse être posé depuis le sol, pour éviter le passage des animaux par le dessous, sans pour autant risquer la mise à terre. La pose de "piquets sardines" permet d'éviter aux filets de se soulever.

03 ALIMENTATION ÉLECTRIQUE

1. Si possible, **l'alimentation sur secteur est préconisée**. Dans les autres cas, **un poste de clôture de 12 V, équipé d'un panneau solaire**, est recommandé.
2. **Ne pas dépasser 5 filets par poste de clôture**. Au-delà de cette limite, le système n'est plus efficace.
3. Dans le cas où plusieurs postes de clôtures sont nécessaires, **ne pas brancher l'ensemble des filets en série**.
4. **Soigner la mise à la terre** notamment en condition de sol séchant.
5. **Poser les panneaux d'avertissement**, fournis avec le poste de clôture, pour prévenir les risques de dispositif électrifié.

04 LE SUIVI

Un suivi régulier de l'installation, et notamment de l'intensité du courant, en plusieurs points, est impératif pour s'assurer du fonctionnement du système, tout au long de la période de sensibilité de la culture.

